M. Pearson visite son comté

Hebdomadaire français et catholique au service du Nord-Ontario

L'AMI DU PEUPLE

"Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" - Racine

VOL. XXI — No. 46 Sudbury, Ont., le 7 mai, 1964 le numéro: 10 cents

Le premier ministre Lester B. Pearson, qui a passé 24 heures en fin de semaine parmi ses électeurs, dans son comté d'Algoma - Est, a défendu le principe d'un drapeau national distinctif devant les membres de la Royal Canadian Legion, un organisme qui prône énergiquement le choix du Red Ensign comme drapeau officiel du Canada. Si M. Pearson s'est surtout préoccupé des problèmes propres au comté qu'il représente aux Communes, il a d'autre part renouvelé ses appels en faveur de l'unité canadienne. Il a également adressé la parole à Sudbury devant l'Association libérale de Sudbury réunie en la salle de la Légion.

ESPANOLA

M. Pearson, dont le rôle comme député d'Algoma - Est, a nettement surclassé celui de premier ministre du Canada pendant 24 heures, est rentré samedi à Ottawa, après avoir résolu certains problèmes comme la construction d'un quai à Gore Bay et le creusage dans les eaux avoisinant Spanish.

On n'a parlé ni de Chypre ni de l'ONU alors que le premier ministre s'occupait des problèmes de ses électeurs, dont ceux des nouvelles écoles à White Fish Falls, d'un bureau de poste à Espanola, et de l'amélioration des quais sur l'île Manitoulin.

Au cours de cette visite, M. Pearson a prononcé un discours à la "veillée d'armes de la première guerre mondiale", à la section d'Espanola de la Légion canadienne.

ELLIOT LAKE

Samedi matin, M. Pearson a rencontré une délégation d'Elliot Lake, dont la population est passée de 30,000 à 9,500 habitants à la suite de la baisse de la demande d'uranium.

M. Pearson lui a déclaré qu'on projetait d'établir de nouvelles entreprises dans cette ville, mais sans préciser devant les journalistes. Un des délégues a déclaré par la suite que les entretiens ont porté sur la création d'un ensemble industriel et commercial et sur la possibilité d'y établir un parc national.

Le premier ministre n'a pas craint de reprendre son plaidoyer en faveur de l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien au siège même de la Royal Canadian Legion, organisme qui prône énergiquement le choix du Red Ensign comme drapeau officiel canadien.

Il n'a parlé que de "symboles" au cours de son allocution, mais à plusieurs reprises, il a fait allusion à la joie qu'il éprouvait de porter l'insigne représentant une feuille d'érable lors du premier conflit mondial. "Comme nous étions fiers de porter cette insigne ainsi que le mot CANADA sur nos uniformes".

SUDBURY

Le premier ministre a été l'objet d'une ovation lorsqu'il a parlé en faveur de l'unité nationale et lorsqu'il s'est dit confiant que des présentes difficultés sortirait un Canada fort et uni.

"Le pays a surmonté le totalitarisme de deux guerres mondiales. Va-t-il s'effriter sous l'effet des propos bruyants et éche-

(suite à la page 2)

ELLIOT LAKE N'ENTRETIENT PLUS D'ESPOIR

L'annonce, par le gouvernement fédéral, de son intention de ne plus constituer de stocks d'uranium à dater du 1er juillet, si elle a été accueillie sans surprise dans les milieux concernés n'en remet pas moins en question le problème, spécifique aux pays de progrès rapide: celui des villes champignons.

C'est ainsi, on le sait, que l'on a nommé ces communautés nées brutalement de la découverte ou de l'exploitation d'un minérai ou de toute autre richesse naturelle. Dans le cas de l'uranium, ce fut le lot de localités comme Elliot Lake, Bancroft et autres villes du Nord-Ontario.

Depuis lundi soir, dans ces centres d'intense activité, le spectre du chômage à plus ou moins brève échéance, plane à nouveau sur la population. On s'attend à voir plus de 2,000 ouvriers perdre leur emploi. Ce sont évidemment autant de travailleurs qu'il faudra réintégrer et le problème est d'importance pour les dirigeants de ces régions.

A Elliot Lake, le président du conseil industriel de cette ville qui compta jusqu'à 30,000 habitants et dont la population est réduite à 10,000 à l'heure qu'il est, a commenté avec amertume la décision gouvernementale. "Cela va nous tuer."

La gravité du problème semble-t-il à la lumière des faits récents, résulte de l'absence de planification qui s'est manifestée ces dernières années dans la région où plusieurs mines ont pourtant dû fermer leurs portes, la demande ne répondant plus à la production qui favorisait le stockage.

Sur le plan politique, le problème se corse en raison de certaines affirmations que l'on prête au premier ministre Pearson durant sa dernière campagne électorale.

Le chef du gouvernement, qui a été élu dans la région, aurait garanti aux ouvriers du lieu que leur avenir était assuré, "qu'on ne les laisserait pas tomber". Du reste, tout récemment, le premier ministre a réitéré des promesses du genre en assurant les autorités locales de l'intention du gouvernement de favoriser l'implantation d'industries de remplacement.

L'Ordre de J-Cartier a révélé son existence

QUEBEC — L'Ordre de Jacques-Cartier a décidé dimanche dernier de révéler son existence et son caractère de société secrète, c'est - à - dire de rendre officiel ce que la population en général savait déjà. Il a dit exister depuis 37 ans et posséder depuis sa fondation une charte fédérale publique.

L'Ordre terminait ainsi un congrès triennal de deux jours. Il l'a qualifié d'exceptionnel en ce sens qu'on y voyait réunie la plus forte délégation de groupes régionaux et locaux depuis que de semblables congrès se tiennent.

Durant la plus grande partie des assises, à Québec, cinq commissions ont siégé simultanément avec comme sujets respectifs d'étude:

a) l'avenir du Canada français,
b) nos moyens d'information,
c) nos grands problèmes dans le domaine de l'éducation,
d) nos grands problèmes dans le domaine de l'économie,
e) les problèmes internes de l'Ordre.

Sur chacun de ces sujets, dit l'O.J.C. dans un communiqué officiel, les délégués ont voulu atteindre à une nouvelle prise de conscience à la suite des changements nombreux survenus depuis trois ans dans la société canadienne. Ils ont réaffirmé leur intention de continuer à collaborer avec toutes les autres sociétés, institutions et structures, qui oeuvrent aussi pour l'avancement du Canada français.

Le congrès s'est tenu au Château Frontenac et à l'Académie de Québec. Le prochain aura lieu dans trois ans.

...mais refuse de renoncer à l'anonymat de ses dirigeants

Présent partout où existe un noyau de Canadiens français, infiltré dans divers mouvements patriotiques, éducatifs ou économiques, représenté au sein de plusieurs journaux canadiens de langue française, secret comme l'est tout franc-maçonnerie aux buts voilés, l'Ordre de Jacques-Cartier qui, jusqu'à présent, refusait d'admettre son existence, malgré les multiples attaques auxquels il dut faire face, brusquement, a décidé de faire marche arrière, et de rendre publique cette existence qu'il tenait si soigneusement cachée dans le passé, tout en refusant de dévoiler les noms de ses principaux dirigeants.

Est - ce à dire que "La Patente" va maintenant devenir un organisme semi-secret com-

(suite à la page 8)

Jean-Pierre Ferland à "La Slague" du Centre des Jeunes les 11 et 13 mai

Jean - Pierre Ferland, né à Montréal, en 1934, restera inconnu du public jusqu'en 1958 alors que le "casse - cou" de la chanson se sent appelé à devenir le plus dynamique de nos chansonniers.

1957—Ferland termine ses études à l'école des Hautes Etudes Commerciales. Il se destine à la comptabilité. Il entre à la Société Radio - Canada mais les chiffres ne semble pas répondre à sa nature active. Il devient officier d'assignation puis annonceur.

1958—L'ambiance et l'encouragement de ses camarades l'incitent à tenter sa chance dans la chanson. Il débute avec les Bozos où il chante ses compositions en s'accompagnant à la guitare.

1959—Apparition au grand public de la télévision. L'émission Music - Hall présente une comédie musicale "La Saint - Paratiste". Ferland est de la distribution et touche son grand public.

1960—Débuts difficiles, mais Jean - Pierre Ferland adore son métier. Il a tout pour réussir: ambition, entêtement, beaucoup de talent et de facilité.

1962—Concours International de la Chanson Française à Bruxelles. Ferland présente "Feuille de gui" et rapporte le premier prix au Canada. C'est le premier échelon d'une renommée qui monte en fût.
Ferland quitte Montréal pour Paris. Le succès l'appelle. Il prend l'affiche à la Tête de l'Art, Bobino.

1963—Ferland représente le Canada au troisième Festival International de la Chanson en Pologne. A l'institut de Cracovie, il décroche le prix du meilleur interprète. Place des Arts à Montréal. Et il fait Eurovision en Allemagne.

JEAN-PIERRE FERLAND

Autres Commentaires sur J.-P. Ferland

—VOIR PAGE 2—

LE PREMIER DRAPEAU CANADIEN?

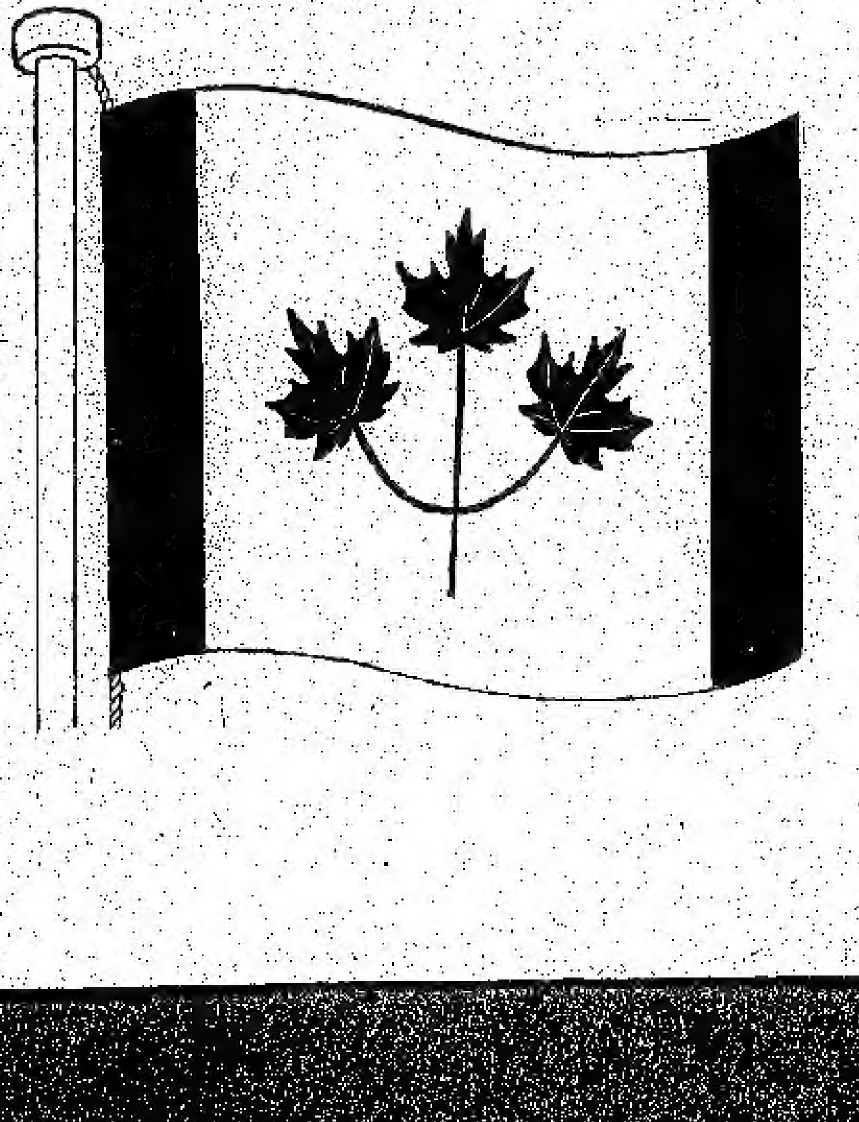

Jean-Pierre Ferland

Jean - Pierre Ferland, un des trois espoirs de la chanson française sera des nôtres les 11 et 13 mai prochain pour quatre représentations de première qualité à "La Slague" au Centre des Jeunes 40, rue Beech.

Jean - Pierre est un des nôtres. Un québécois un peu bohème qui décide un jour de se procurer une guitare d'occasion afin d'épater ses amis du bureau de comptabilité de Radio - Canada lors d'une petite fête. Ces dernières emballés de son style en parle à Michèle Tisseyre et cette dernière le présente à une émission radiophonique. Ensuite vient Music Hall, c'est de la chance pour un débutant.

Accompagné de Clémence DesRochers, Claude Léveillée, Raymond Levesque, ils organisent "Les Bozos" une équipe de jeunes chansonniers qui se présentent à la télévision pour plusieurs émissions estivales et se gagnent le coeur de tous.

Mais après ce bon temps ils mangent de la vache enragée pendant plusieurs mois et Jean-Pierre décide de quitter Radio-Canada où il est à l'emploi depuis huit ans. L'argent reçu de son fond de pension lui permet de payer certaines dettes accumulées par ces premières années comme chansonnier.

Après c'est l'Europe, toutes ces grandes villes où il aime à être reçu et juge un peu les villes d'après la réception qu'on lui fait. Et voilà que depuis quelques mois il est de retour à son public canadien.

Avant de vous quitter, pour ceux qui ne connaissent pas "La Slague" il s'agit d'une petite boîte à chansons comme ils s'en trouvent partout au Québec. Sur les tables, des nappes à carreaux, une grosse chandelle afin de créer un peu d'atmosphère. Ici et là des décorations ajoutent à la note et durant le spectacle vous pouvez boire un bon café agrémenté d'une pâtisserie.

Communiqué

Il est possible de prévenir une crise cardiaque

Un homme sur sept, âgés de 45 à 65 ans, subira une crise cardiaque au cours des cinq prochaines années. Mais grâce au "profil coronarien", révèle Sélection du Reader's Digest de mai, votre médecin peut vous dire si vous êtes menacé d'une crise, à quel âge, et ce qu'il faut faire pour l'éviter.

Voici le portrait du coronarien. L'homme est trapu, musclé; il a la mâchoire carrée. Il est en général plus petit que la moyenne, possède une forte ossature et de grosses articulations. Il donne l'impression d'être gros mais n'a pas nécessairement un poids excessif. Et il se peut qu'il ait la goutte, le diabète, ou qu'il soit hypertendu.

Dans l'établissement du profil coronarien, on utilise une série de tables qui tiennent compte de l'enchevêtrement complexe de tous les facteurs en cause: cholestérol, acide urique, stature, antécédents familiaux. Tous ces facteurs pris ensemble déterminent la prédisposition de chacun selon une échelle allant de "nulle" à "très grande".

Si vous avez plus de 40 ans, s'il existe dans votre famille des antécédents et si votre stature est de celles qui prédisposent à la maladie coronarienne, il est indispensable que vous sachiez avec certitude si vous êtes réellement menacé, en faisant déterminer sans hésiter votre profil coronarien.

Si vous êtes effectivement prédisposé, votre âge ne diminue en rien l'espoir d'un succès thérapeutique. Et le traitement n'entravera nullement vos activités. Il consiste surtout en régime, contrôle du poids et exercices physiques appropriés. Il faudra consulter votre médecin pour des examens périodiques et vous serez rassuré de constater que la thérapeutique agit efficacement sur des anomalies qui, négligées, seraient devenues de plus en plus dangereuses avec le temps.

La plupart des hommes, note Sélection, surtout lorsqu'il luttent pour réussir, ont tendance à remettre ou à éviter les décisions qui concernent leur santé. L'épouse qui voit à faire soigner son mari à temps assure sa propre sécurité et celle des siens dans les années à venir, car la crise cardiaque de mari peut bel et bien être prévenue.

Le dimanche 10 mai à 8 h. 30, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera une émission spéciale intitulée *Gala de l'Union des artistes de France.* Au cours de cette émission à laquelle participeront plusieurs artistes, notamment Johnny Halliday, Maurice Chevalier, François Périer et Géraldine Chaplin, on pourra voir le *Corps de ballet du Théâtre classique de la République populaire de Chine.*

Vient de paraître

le ru d'ikoué

par Yves Thériault

YVES Thériault, le plus prolifique de tous nos écrivains, nous présente cette fois un récit d'une veine poétique dans laquelle il excelle. Légende indienne, "le ru d'ikoué" chante l'eau.

"La science d'eau est faite de limpidité, de courants invisibles et de clapotis sur les berges. Tout cela, un son, un idiome à saisir, un code secret que révèle l'eau possédée à son possesseur selon la nature.

"Qu'en savoir à moins de lui donner une amitié et exiger la sienne en retour? Cette amitié de pleine vigueur, de plein don, assimilable à une union de deux êtres semblables, c'était la clé du secret. C'était l'offre que faisait Ikoué à son ru, son hommage.

"Il est l'eau des forces vives, des intentions aussi, des devoirs; elle n'est qu'à elle-même, pleinement libre, là où dans quelque petite anse béate rien ne la vient troubler, fut-ce le museau des courtes bêtes s'y venant désaltérer.

"Lorsqu'elle bondit d'une pierre à l'autre, qu'elle s'exclame joyeusement, blanche et verte, on la sait en chemin vers ses tâches. Elle n'en est alors qu'à l'érosion des berges friables où se creuser un lit plus douillet, à l'arrachement des fonds où se ménager un cours plus ample, plus vaste, plus puissant. Mais plus bas, au loin, que sera-t-elle?"

S'apparentant à **Ashini** qui a valu à son auteur tant de louanges, **le ru d'ikoué** a ce ton des oeuvres qui ne déçoivent pas et le livre se situe au sommet de l'oeuvre d'Yves Thériault.

En vente dans toutes les bonnes librairies et à **Fides,** 25 est rue Saint-Jacques, Montréal 1.

$2.00

86% des faillites commerciales au pays n'ont eu rien à voir avec les Canadiens français au Ier trimestre de 1964

Le Conseil d'Expansion Economique publie dans son journal LE LAISSEZ - PASSER CANADIEN - FRANÇAIS d'avril une étude détaillée sur les faillites au Canada, au cours du premier trimestre 1964.

Il y a eu 565 faillites au Canada. L'actif total des faillites commerciales des trois premiers mois atteint $21,415,028, le passif $24,041,404, laissant un déficit de deux millions et demi.

Au Québec, il y a eu 156 faillites au cours du premier trimestre 1964. L'actif atteint $10,475,874 et le passif $12,140,359; le déficit s'élève à $1,664,485.

Chacune des 156 faillites fit l'objet d'une enquête pour analyser les chiffres, le genre de commerce, l'endroit et les propriétaires réels impliqués.

Conclusions:

1) 72% des faillites commerciales au Québec n'ont rien à voir avec des entreprises canadiennes-françaises.

2) Le passif total des faillites commerciales sous contrôle canadien - français atteint $3,328,829 alors que le passif de toutes les faillites commerciales au Canada, durant le premier trimestre, atteint $24,041,404. La proportion est donc $3.3 millions sur $24, soit 14%.

Donc, 86% des faillites au Canada n'ont rien à voir avec des entreprises sous contrôle canadien - français.

M. PEARSON . . .

(suite de la page 1)

velés des extrémistes?

"Certes non".

Entre ceux qui préconisent la "séparation" et ceux qui y souscrivent, il existe un vaste groupe de véritable Canadiens dont la voix modérée se fera entendre au nom du Canada.

Lors des deux conflits mondiaux, "nous avons consenti à risquer notre vie pour le Canada — maintenant consacrons - lui notre vie".

Cet esprit en temps de guerre, "lorsqu'il n'y avait ni Canadiens français ni Canadiens anglais, mais simplement des Canadiens" est dont le Canada a besoin de nos jours.

"Si nous pouvions montrer les mêmes dispositions à l'égard de la difficile tâche de la pacification, combien ce serait réjouissant".

De retour à Ottawa, samedi soir, le premier ministre a de nouveau attaqué les séparatistes et les extrémistes et a affirmé que les Canadiens doivent apprendre à mieux accepter leur héritage biculturel et bilingue.

ATTENTION AUX BOMBES AEROSOL

Les bombes aérosol sont de véritables bombes. Non seulement elles explosent, mais elles prennent feu et même tuent si on les manipule sans précaution. Malheureusement, lit - on dans un article de Sélection du Reader's Digest de mai, les aérosols sont tellement répandus que ceux qui les emploient pensent rarement aux dangers auxquels ils s'exposent.

Les flacons aérosol sont, en effet, vendus par millions. Il peut s'agir de bouteilles en verre, parfois revêtues de plastique, mais la plupart du temps ce sont des bidons de fer-blanc ou d'aluminium. A l'aide d'une simple pression du doigt, vous obtenez à peu près tout ce que vous pouvez imaginer. Cependant, trop souvent l'utilisateur n'a pas la patience de lire les recommandations qui figurent habituellement sur les étiquettes des flacons . . . et la catastrophe se produit.

C'est ainsi qu'un adolescent plongea une bombe dans de l'eau chaude pour lui "redonner de la vie". Une explosion s'ensuivit, qui lui arracha une partie de la mâchoire inférieure. Un dame, qui avait placé son pulvérisateur à laque à cheveux sur le radiateur de la salle de bain, fut tuée dans l'explosion qui survint peu après.

Bon nombre de personnes ne savent pas que lorsque la totalité du produit est épuisée, il subsiste néanmoins du gaz à l'intérieur du récipient "vide". Certains des plus terribles accidents sont arrivés à des gens qui brûlaient des ordures. Un homme qui ratissait autour d'un feu de feuilles mortes y jeta une bombe "vide". Le récipient explosa et un fragment de métal l'atteignit à la jambe et lui sectionna une artère. Il mourut avant l'arrivée des secours.

L'incendie constitue un risque supplémentaire, surtout pour certains produits très volatils à base d'éther, qui sont extrêmement inflammables. La liste des sinistres importants provoqués par les aérosols s'allonge sans cesse, et certains services d'incendie ont mis en vigueur des dispositions réglementant de manière restrictive l'emploi d'un certain nombre d'aérosols.

L'article de Sélection explique en outre comment fonctionne une bombe à pulvérisation et ce qui la transforme en bombe explosive. Il suggère aussi des précautions à prendre lorsqu'on s'en sert et comment en disposer.

Pour un baptême, c'en est un!

L'AMI DU PEUPLE

Fondé en 1942

Journal hebdomadaire publié et imprimé par
— Les Arts Graphiques Limitée —
122 rue Elm e. — Sudbury, Ontario

$3.00 par année

- Membre -
Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada - Central Press Canadian - Canadian Weekly Newspaper Association

Directrice
Mme Yvonne Lemieux

Rédacteur-en-chef
Germain C. Faucon

Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

ONTARIO
TERRE D'AVENIR

Le salaire minimum en vigueur dans tout l'Ontario

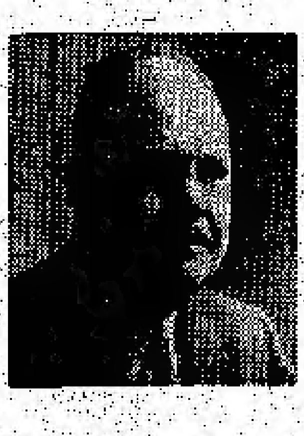

L'an dernier, la loi du salaire minimum fut établie dans la région industrielle de Toronto - Hamilton - Oshawa. Ce fut un réel succès. C'est pourquoi il me fait plaisir d'annoncer qu'elle sera bientôt mise en vigueur dans tout l'Ontario, à compter du 29 juin. Je vous prie de bien lire les points saillants ci-dessous afin que vous réalisiez combien cette loi est importante pour vous et que vous voyiez tous les avantages que vous en tirerez.

HON. H.L. ROWNTREE, C.R.,
Ministre du Travail

Succintement, les nouveaux barèmes du salaire minimum, auxquels le ministère du Travail de l'Ontario a donné suite et qu'il a mis en vigueur, ont pour but de protéger contre l'exploitation tout travailleur et travailleuse dans la province et de fixer un salaire minimum de $1.00 l'heure ($1.25 dans l'industrie de la construction).

Les barèmes, maintenant en vigueur dans le "fer à cheval" Toronto-Hamilton-Oshawa, seront propagés dans toute la province, à compter du 29 juin. Toutefois, la mise en vigueur de ces barèmes se fera par étapes afin de permettre aux employeurs de se préparer à verser les nouveaux taux.

Brièvement, voici la façon selon laquelle le ministère du Travail de l'Ontario a l'intention de procéder. La province sera divisée en deux zones. La zone 1 comprend les régions et les centres les plus peuplés et les plus industrialisés. Dans cette zone, on n'atteindra le salaire minimum de $1.00 qu'au plus tard en mars de l'an prochain. Dans la zone 2, qui comprend le reste de la province, on aura atteint le salaire minimum en décembre de l'an prochain.

Dans l'industrie de la construction, le salaire minimum de $1.25 l'heure sera atteint de la même façon que dans les deux zones.

Dans la carte et les cadres des salaires ci-dessous, vous pouvez voir les deux zones ainsi que leur calendrier des augmentations.

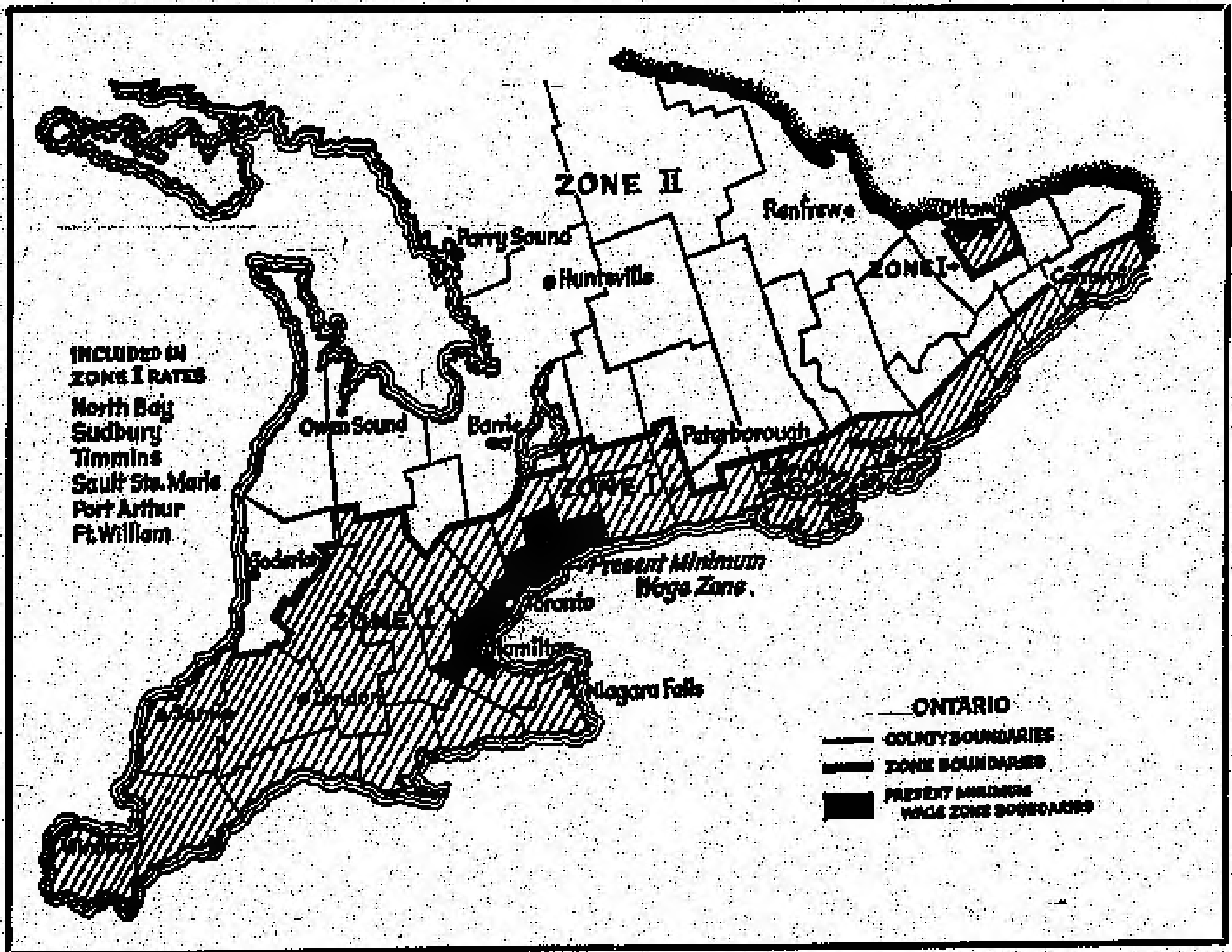

ZONE 1

Barème pour travail général, d'hôtel et de restaurant

	Hommes	Femmes
29 juin, 1964	$1.00	$ .85
28 sept., 1964		$ .90
28 déc., 1964		$ .95
29 mars, 1965		$1.00

Barème pour travail dans la construction

29 juin, 1964	$1.25

ZONE 2

Barème pour travail général, d'hôtel et de restaurant

	Hommes	Femmes
29 juin, 1964	$ .85	$ .80
28 déc., 1964	.90	.90
27 déc., 1965	1.00	1.00

Barème pour travail dans la construction

29 juin, 1964	$1.15
27 déc., 1965	$1.25

Groupes spéciaux

Le barème du salaire minimum ne s'applique pas aux: apprentis enregistrés; moniteurs de camp ou étudiants employés dans certains programme de récréation; concierges logés dans des maisons d'appartements; vendeurs d'immeuble et d'assurance et vendeurs dont les heures de travail ne sont pas fixes; professionnels et professeurs; domestiques; cultivateurs.

Les taux spéciaux (80c dans la zone 1 et 75c dans la zone 2) s'appliquent dans les cas suivants: un étudiant qui travaille moins de 28 heures par semaine; un travailleur saisonnier qui fait l'apprêtage des fruits et légumes périssables et qui travaille moins de 16 semaines par année.*

Les taux spéciaux (60c dans la zone 1 et 50c dans la zone 2) s'appliquent dans les cas suivants: jeunes livreurs, messagers, marchands de journaux, planteurs de quilles, caddies qui ont moins de 18 ans.*

*Dans les deux catégories des **taux spéciaux**, les taux pour la zone 1 s'appliqueront à la zone 2 le 27 décembre, 1965.

AVIS AUX EMPLOYEURS

Dans le cas où les employés sont payés à la pièce, vous vous conformerez aux nouveaux barèmes si au moins quatre cinquièmes des employés gagnent au moins le salaire minimum.

Voici les taux des apprentis: Dans le cas où les employés sont payés à la pièce, les apprentis pourront recevoir 20c de moins que le taux minimum prescrit, pour les trois premiers mois de leur emploi, et 10c de moins pour les trois mois suivants. Dans tous les autres cas, les apprentis peuvent toucher 10c de moins que le taux minimum prescrit pour les quatre premiers mois de leur emploi. Le barème pour les employés d'hôtels et de restaurants établit un taux spécial d'apprenti de 10c de moins que le taux minimum prescrit, pour le premier mois de son emploi.

Le ministère du Travail de l'Ontario insiste sur le fait que ce ne sont que les faits saillants des nouveaux barèmes du salaire minimum. Pour apprendre de quelle façon ces nouveaux barèmes vous affectent, veuillez écrire à: LA DIVISION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, MINISTERE DU TRAVAIL DE L'ONTARIO, 74, RUE VICTORIA, TORONTO 1, ou téléphoner à 365-5251.

Ministère du Travail de l'Ontario

où on pourvoit au bien-être des citoyens

MAIS REFUSE . . .

(suite de la page 1)

me l'est par exemple l'Ordre des Chevaliers de Champlain, (organisme qu'elle a fondé et qu'elle contrôle totalement), ou encore les Chevaliers de Colomb, (groupe qui fait l'objet de sa répulsion)?

Il semble bien que non, ceci si l'on se réfère au télégramme qu'elle a expédié à divers journaux à la suite de son congrès triennal tenu en fin de semaine à Québec.

Non! . . . Tout ce que fait l'OJC c'est d'admettre publiquement son existence, quant au reste, il semble bien qu'elle gardera ses pratiques occultes pour bon nombres d'années à venir.

Naissance de l'OJC

L'Ordre de Jacques - Cartier est né le 29 décembre 1926, au presbytère de la paroisse Saint-Charles à Ottawa, à la suite d'une discussion qui avait eu lieu dans ce même presbytère un soir d'octobre de la même année.

Parmi les personnes présentes on trouvait M. Albert Ménard, qui devint le premier grand chancelier de l'Ordre, ainsi que l'abbé F.X. Barette, curé de St-Charles d'Ottawa, qui pendant 25 ans, fut l'aumônier général de la "La Patente". Ils fondèrent avec douze de leurs compatriotes, le premier groupement local, une XC, qui avait nom: 'XC Dollard'.

Le but de la fondation d'un tel mouvement secret: battre en brèche l'influence des Orangistes et de la franc - maçonnerie anglaise, afin d'aider, par une franc - maçonnerie d'expression française et catholique, l'accession aux hauts postes fédéraux des Canadiens français, hauts postes qu'à ce moment-là "trustaient" les Canadiens anglais.

Très rapidement l'OJC, qui obtint une charte fédérale sous le nom de "Association culturelle canadienne", essaima dans les minorités canadiennes françaises des autres provinces ainsi qu'au Québec. On prétend qu'actuellement ses effectifs à travers tout le Canada seraient au maximum de 40,000 et au minimum de 12,000.

Structures de l'OJC

Dans un article publié en mai 1963 dans la revue Maclean, M. Charles - Henri Dubé, lui-même ancien membre de "La Patente", explique les structures de l'Ordre comme suit:

a) A sa base, sur le plan paroissial. existe soit un noyau, cellule comprenant moins de dix membres, soit une commanderie ou XC. Cette cellule est munie d'une charte, d'un numéro et d'un nom. Ainsi, à Longueil, existait la "XC 128 Charles Lemoyne". De plus, chaque membre reçoit un numéro. Enfin, cette commanderie est assistée par un aumônier local qui, le plus souvent, est le curé de la paroisse;

b) Sur le plan diocésain ou régional, on trouve un Comité permanent régional (CPR), un Conseil régional qui est formé de tous les membres au 4e dégré et qui se réunit tous les deux ans pour élire les membres du CPR. A l'intérieur de ce CPR il y a un aumônier régional, nommé par l'évêque du diocèse, un Visiteur régional et un ou plusieurs Organisateurs régionaux;

c) Comme organisme intermédiaire entre le sommet et les régions, se trouve le Conseil provincial, lequel compte vingt membres choisis annuellement par le Conseil suprême de la "Patente".

d) Enfin, au sommet il y a le Conseil suprême ou CX qui compte environ 25 représentants choisis au prorata de la population des provinces. Mais ces dirigeants, ainsi que l'aumônier général, lequel est nommé par l'assemblée des évêque de langue française, ne sont pas connus des simples militants de l'Ordre. Ce conseil suprême est élu au cours d'un congrès qui se tient à tous les trois ans, et auquel ne participent que des membres du 4e degré, congrès qui, même s'il est tenu sous un nom de circonstance, l'"Association culturelle canadienne", est, est-il besoin de préciser, tenu à huis clos.

Sphères d'influence

Quant aux sphères d'influence de la "Patente", elles sont multiples et nombreuses. Dans ce même article, M. Charles-Henri Dubé révèle que l'Ordre de Jacques - Cartier contrôle directement, ou indirectement, ou encore influence, les organismes suivants:

1. **Dans le domaine de l'enseignement:** le Comité catholique, le Département de l'Instruction publique, le ministère de la Jeunesse, les écoles normales et régionales, toute une série de commissions scolaires régionales, la Fédération des commissions scolaires, la Fédération des associations parents, l'Association canadienne des éducateurs de langue française, le Centre de psychologie et de pédagogie, ainsi que les associations d'éducation dans les provinces minoritaires;

2. **Sociétés patriotiques et nationales:** la Société Saint - Jean Baptiste, le Conseil de la vie française, l'Association de la jeunesse canadienne - française, l'Association de la jeunesse franco - ontarienne, les Chevaliers de Champlain, les clubs Richelieu, etc. . . . ;

3. **Vie économique:** le Conseil d'orientation économique, le Conseil d'expansion économique, diverses compagnies d'Assurances, comme par exemple La Laurentienne, diverses mutuelles de placement, diverses Caisses populaires, la Société de l'Assomption (Acadie), l'Union de St - Joseph (minorités), ainsi que diverses chambres de commerce, sans oublier la maintenant défunte Compagnie nationale de gestion;

4. **Sur le plan de la vie religieuse ou civique:** l'Ordre a été à la base de la fondation de plusieurs comités de moralité, comités de vigilance ou autres comités du même genre, et il est fortement infiltré dans les Ligues du Sacré - Coeur; on peut aussi dire que plus d'un conseil municipal est contrôlé par des membres de la "Patente";

5. **Enfin, dans le domaine des journaux et revues:** la "Patente" possède plusieurs membres bien placés dans: l'Action, le Devoir, le Droit, l'Evangéline, l'Action nationale, le Richelieu, Relations, sans compter tous les hebdomadaires de langue française qui sont publiés à travers le Canada pour les minorités canadiennes-françaises.

Son influence, elle l'a fait connaître dans des campagnes comme celles portant sur "le drapeau fleurdelysé, le Château Maisonneuve, (Hôtel Reine Elizabeth), le timbre français, les chèques et la monnaie bilingue, les publications fédérales bilingues, la refrancisation des raisons sociales, des étiquettes et affiches commerciales, la nationalisation de l'électricité, la reconquête économique, etc. . . . "

Organisme secret qui s'est donc manifesté au travers de plusieurs groupements "d'extériorisation", la "Patente" a eu une influence certaine sur la vie des Québécois.

A ce titre elle fut dénoncée par plusieurs, en commençant par MM. Jean - Charles Harvey, en 1941 dans son quotidien "Le Jour", par le sénateur T. D. Bouchard, en 1944, puis tout dernièrement par M. Charles - Henri Dubé, comme déjà précisé, et enfin par M. Roger Cyr, lequel publia, dans "La Patrie", entre le 19 mars et le 8 avril dernier, une série de trois articles sur l'OJC.

Malgré toutes ces attaques, elle se refusait à admettre son existence. Cette subite volteface de la fin de semaine n'est-elle pas due aux attaques des ex-frères Charles - Henri Dubé qui, le premier après un silence complet sur la "Patente" qui dura 20 ans, osa la dénoncer dans une revue à grand tirage, et Roger Cyr?

Mais ce secret dont s'entoure l'Ordre de Jacques-Cartier sera-t-il maintenu, car il ne suffit pas d'admettre son existence, encore faut - il donner le nom, des principaux dirigeants du mouvement. Or ces noms sont encore gardés dans l'ombre, et lorsque le journaliste de LA PRESSE a voulu les connaître, en interrogeant un "Ojociste" présent au congrès de Québec, celui-ci a répondu: "Dans l'état actuel des choses je ne peux encore dévoiler le nom du Grand chancelier de l'OJC."

Reportage de
TEDDY CHEVALOT
La Presse, lundi 4 mai, '64

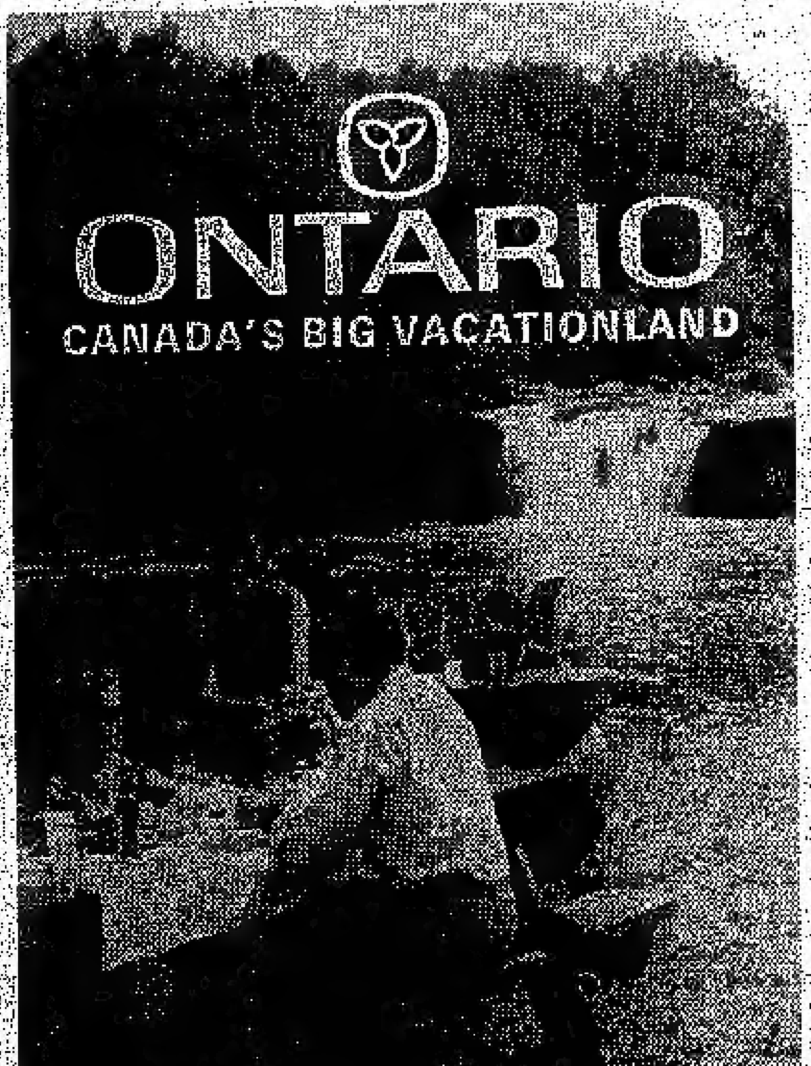

L'Ontario possède tout ce que vous pouvez désirer pour des vacances uniques.

Avec une superficie de 415,00 milles carrés, l'Ontario offre à vos yeux une quantité de choses fascinantes: vieilles églises, châteaux anciens, musées d'art, plages sablonneuses, la Police montée en tunique rouge et des paysages de toute beauté, des vieux canons et des bistros en plein air.

Votre province est réellement un endroit excitant et enjôleur. Profitez de l'été pour vous en rendre compte.

Pour plus amples renseignements écrivez au Département du Tourisme, Chambre 270, Hôtel - - du Gouvernement, Toronto, Ontario.

L'honorable James Auld,
Ministre

LA BANQUE QUI BATIT L'AVENIR

Nouvelle Succursale

de la

BANQUE DE COMMERCE
Canadienne Impériale

à l'angle des rues

CEDAR et LISGAR

Pour mieux vous servir nous inaugurons, **lundi le 11 mai** cette nouvelle succursale ultra-moderne destinée à faciliter vos opérations bancaires. Si vous résidez ou travaillez dans ce quartier vous trouverez commode d'utiliser les nombreux et excellents services de notre nouvelle succursale.

Nous vous invitons à venir faire connaissance avec notre gérant, **M. J.L. COPE**, et son personnel. Ils espèrent pouvoir vous servir bientôt.

Nous vous invitons à une réception
vendredi le 8 mai de 7 à 10 p.m.
Rafraîchissements

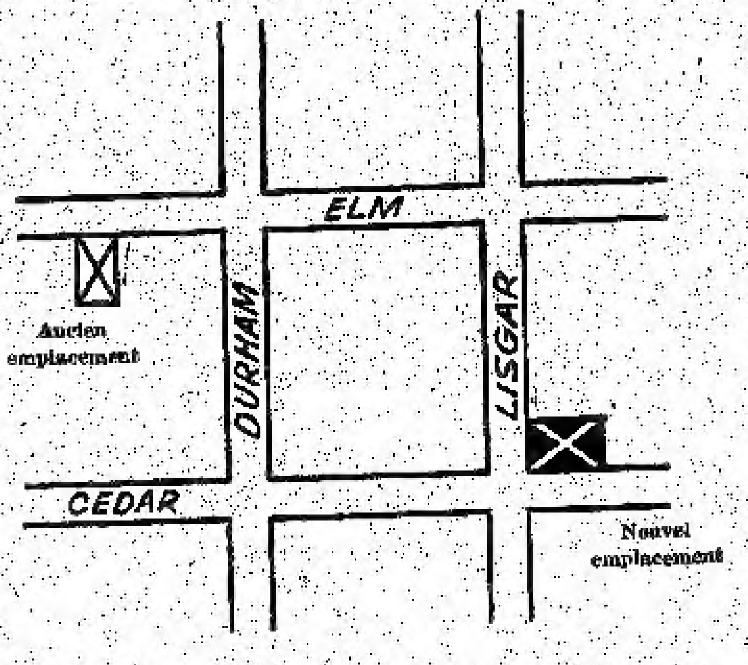

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE
Plus de 1260 succursales à votre service